



URPA

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Député européen

Monsieur Raymond ABRINES
Maire de La Farlède
Hôtel de Ville
BP 25
83210 LA FARLEDE

RM/SCOUR-A18-21236

Courrier n° 4864
Reçu le
29 OCT. 2018
Mairie de
LA FARLEDE VAR

Marseille, le **19 OCT. 2018**

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis, le projet de modification n°6 du Plan local d'urbanisme de votre commune, par courrier reçu le 8 octobre 2018.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance, planification, transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Renaud MUSELIER

